

ces bons résultats, à ce que, dans le midi, on a l'habitude de l'ail. Il les attribue à ce qu'il donne des doses modérées et laisse un intervalle de dix jours de repos après dix jours de traitement. Il conclut que l'on doit commencer l'administration par la bouche ou par le rectum ; on s'en trouvera généralement bien. Dans les cas d'intolérance ou d'insuccès, on aura recours aux injections hypodermiques. Ajoutons que M. le docteur Brousse (de Montpellier) prescrit par la voie digestive des doses de 0 gr. 25 et 0 gr. 30, sans inconvénient.

Autres indications.—Si le cacodylate de soude donne d'heureux résultats dans diverses formes de tuberculoses et notamment de tuberculoses au début, on l'a aussi employé avec succès dans d'autres affections.

M. le professeur Hayem en a obtenu de bons effets dans l'anémie chlorotique.

M. le professeur Renault (de Lyon) en a obtenu un excellent résultat dans un cas d'épithélioma de la langue. Pendant dix-huit mois, le malade a pris un mois sur deux de 1 à 5 pilules de cacodylate de 0 gr. 05, M. le professeur Garaud (de Saint-Etienne) (*Semaine Médicale*) a traité avec succès trois fillettes atteintes de chorée de Sydenham. Il leur donnait des lavements avec 5 c.c. de solution à 0,25 0/0, soit 0 gr. 0125.

On l'a aussi employé dans la maladie de Basedow.

Expérimentation.—M. Langlois (*Société de Bibliologie*, 28 avril 1900) a observé que le lapin auquel on injecte sous la peau 0 gr. 075 d'acide cacodylique, maigrit et ne tarde pas à périr, alors qu'il supporte parfaitement cette dose injectée directement dans les veines. Ce fait peut s'expliquer par l'élimination plus rapide dans le cas d'injection intra-veineuse.

D'autre part, chez ces animaux soumis à la médication cacodylique, la quantité d'oxy-

gène contenue dans le sang serait abaissée de 20 0/0.

Arsenic dans l'organisme.—L'action thérapeutique de l'acide cacodylique, corps arsénié organique, reçut en quelque sorte une explication lorsque le professeur A. Gautier eut montré son existence constante dans l'organisme normal.

Mais l'arsenic physiologique ne se trouvant toujours qu'à doses infinitésimales, les méthodes habituelles de la toxicologie risquaient de le laisser passer inaperçu ; aussi M. Gautier dut-il modifier la technique habituelle de façon à éviter toute perte d'arsenic et par là créer, en somme, une méthode nouvelle. Cette méthode consiste essentiellement à détruire la matière organique par l'action alternative de l'acide sulfurique et de l'acide nitrique. On se trouve donc constamment en milieu oxydant, et tout l'arsenic passe à l'état d'acide arsénique, composé fixe qu'on retire en épuisant le charbon résiduel par l'eau distillée. C'est de cette solution que l'on précipite du sulfure d'arsenic, lequel est de nouveau transformé en acide arsénique, puis en As métalloïde dans l'appareil de Marsh. (*C. R. Ac. Sc.*, 4 décembre 1899.)

Organes arsenicaux.—L'arsenic existe surtout dans le corps thyroïde, à la dose moyenne de 0 mg. 17 chez un adulte. On le trouve encore, en moindre proportion, dans le thymus, la glande mammaire, le lait, et enfin, mais à doses infimes, dans la peau et toutes les productions épidermiques : ongles, cheveux, poils, corne. C'est par ces productions épidermiques que l'arsenic paraît s'éliminer à l'état physiologique.

Composé arsenical physiologique.—En faisant digérer du corps thyroïde, *in vitro*, par de la pepsine, en milieu acide, on obtient, lentement, une peptone non arsenicale, et un résidu de nucléines, de fibres élastiques, etc. L'ammoniaque étendue dissout de ce résidu, les nucléines qui sont de nouveau précipitées par l'addition d'acide acétique. C'est ce pré-